



REGION FEDERALE PARISIENNE DES PERSONNELS DES SERVICES PUBLICS FORCE OUVRIERE

19/21 RUE JACQUES DUCLOS 93600 AULNAY SOUS BOIS

Téléphone 01.48.68.55.56 – Télécopie 01.48.68.51.44

Courriel : micheljr@bbox.fr Site Région Services Publics : <http://www.regionfoservicespublics.fr>

**Aux Secrétaires des Groupements Départementaux
Aux Secrétaires de Syndicats
Branche des Services Publics**

Aulnay-sous-Bois, le 17 mars 2014

Chers (es) camarades,

Le Centre Interdépartemental de Gestion de la petite couronne envisage la généralisation du vote par correspondance pour les prochaines élections des représentants en CAP des personnels des collectivités affiliées et en CTP des collectivités de moins de 50 agents.

Bien que le vote par correspondance soit légalisé, pour FORCE OUVRIERE il doit rester une possibilité mais en aucun cas devenir la seule et unique modalité retenue en particulier pour des économies budgétaires.

FORCE OUVRIERE est attachée au vote à l'urne qui garantit la démocratie sociale et aussi un taux de participation plus élevé.

Les nouvelles modalités des élections professionnelles du **4 DECEMBRE 2014** nous sont imposées par les accords de Bercy (2008) et par la loi sur la rénovation du dialogue social mais aujourd'hui nous devons nous battre au sein des Centre de Gestion, au sein de nos collectivités, pour que le vote physique à l'urne soit maintenu et ainsi nous ne verrons pas les efforts fournis réduits à néant par la volonté de vouloir généraliser le vote par correspondance.

C'est pourquoi la Région, en accord avec les GD de la petite couronne, appelle avec la CGT à un rassemblement le 31 mars à 11h00 devant le CIG de la petite couronne (157 avenue Jean Lolive 93500 PANTIN).

Venez nombreux pour que nous puissions faire reculer le CIG de la petite couronne, ce rassemblement doit être militant (bureaux des GD, bureaux des Syndicats) et plus largement les adhérents doivent être présents.

Parallèlement au rassemblement du 31 mars 2014, vous devez saisir vos maires, vos Présidents sur les modalités de vote pour les élections professionnelles, en effet ces questions doivent être discutées lors de vos rencontres sur le protocole électoral.

Nous comptons sur votre militantisme pour que notre organisation soit déterminée à agir pour que le vote à l'urne demeure le mode de scrutin principal lors des élections professionnelles de 2014.

Nous vous prions de recevoir, chers (es) camarades, l'assurance de nos salutations syndicalistes les meilleures.

Jean-Roland MICHEL
Délégué Fédéral
Branche des services publics



Copie :
Didier BERNUS – Yves KOTTELAT
Membres du Bureau Régional (publics)